

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

pour les 18-25 ans

50 heures de bénévolat = 500 € d'aide financière

Le CCAS a mis en place une aide au financement du permis de conduire pour les 18-25 ans.

Parce que l'obtention du permis de conduire représente une dépense conséquente pour les jeunes et leur famille, la Ville, propose une aide financière de 500 € en contrepartie d'un engagement bénévole de 50 heures dans une association ou un service municipal (travaux d'intérêt général pour la commune, action civique, humanitaire et sociale, éducative, sportive, culturelle).

PLUS D'INFOS



Tél : 01 60 22 63 73

Envoyer un message service-courrier@lfsj.fr

Espace des Pelletiers

9, rue Goury (1er étage)

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h (sur RDV uniquement)

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville

77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

01 60 22 25 63

Nous contacter

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. [cliquez ici](#).

Accepter

Copyright 2021 Mairie de La Ferté-sous-Jouarre